

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00020 Numéro SIREN : 799 583 851 Nom ou dénomination : A.B.A.C2
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2019 sous le numéro de dépôt 2016

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

RECEPISSE DE DEPOT

Cité Judiciaire
1 Avenue Pierre Mendes France
72014 LE MANS CX 2
Contact: Gtcsarthe@aol.com Site: www.infogreffe.fr
TEL : 0 891 01 11 11

ME STEPHANE BLANCHARD

73 avenue PAUL DOUMER
75116 Paris 16

V/REF :

N/REF : 2014 B 20 / 2019-B-2016

Le greffier du tribunal de commerce du Mans certifie qu'il a reçu le 10/04/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

A.B.A.C2

Société par actions simplifiée à associé unique

1 route de la Livetterie

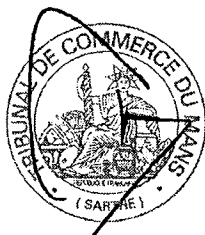
72170 Moitron-sur-Sarthe

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2016 le 11/04/2019

R.C.S. LE MANS 799 583 851 (2014 B 20)

Fait à LE MANS le 11/04/2019,

LE GREFFIER



A.B.A.C 2

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 1 Route de la Livetterie – 72170 MOITRON SUR SARTHE
799 583 851 RCS LE MANS

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 MARS 2019**

(...)

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 12.775 euros de la manière suivante :

- distribution de dividendes : 12.775 euros

Par ailleurs, l'associé unique décide une distribution de dividendes complémentaire de 2.225 euros prélevées sur le compte report à nouveau.

Cette distribution de dividendes d'un montant total de 15.000 euros, soit 150 euros par actions, est éligible à l'abattement visé à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

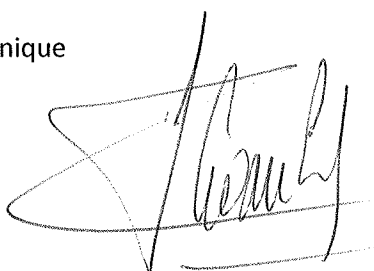
L'associé unique prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes antérieures suivantes :

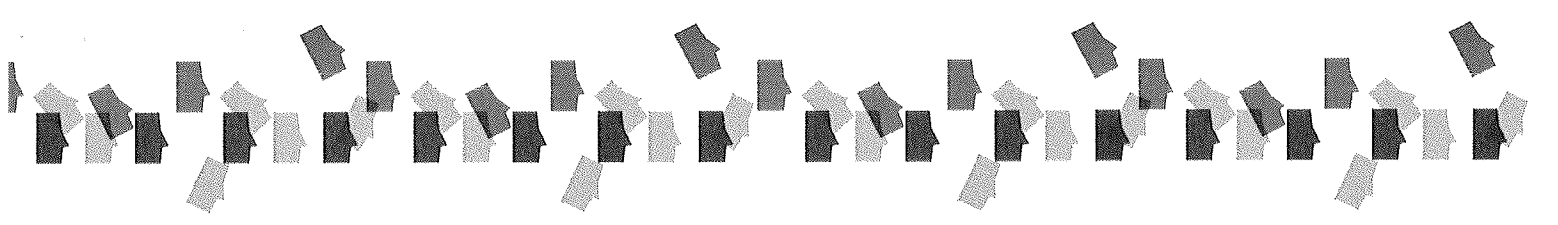
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2017	11.800 €	--	--
31/12/2016	34.000 €	--	--
31/12/2015	44.000 €	--	--

(...)

Pour copie certifiée conforme

Le Président et Associé unique
André BLANCHARD





ABAC 2

ANDRE BLANCHARD

1 ROUTE DE LA LIVETTERIE

72170 MOITRON SUR SARTHE

COMPTES ANNUELS DEPOT AU GREFFE

Exercice au 31/12/2018

Copie certifiée Conforme

Agence

3 ZA LA PITOISIERE

72170 MARESCHE

02.43.97.01.88

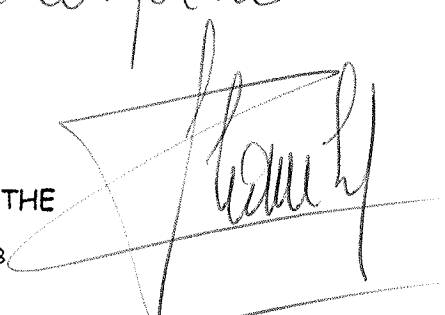
A. B. A. C²

Le Soufflet

72170 MOITRON sur SARTHE

SAS au capital de 1 000 €

RC 799 853 851 - NAF 7112B



720604224 - 990 - 10083
302804



CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 000	4 383	2 617	4 010
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 000	4 383	2 617	4 010
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 973		9 973	8 101
Autres créances	59		59	4 796
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 667		10 667	1 512
Charges constatées d'avance (3)	1 011		1 011	1 748
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 710		21 710	16 156
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	28 710	4 383	24 327	20 166
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 992	4 969
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 775	11 823
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 867	17 892
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		331
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709	51
Dettes fiscales et sociales	4 751	1 891
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	5 460	2 274
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 327	20 166
(1) Dont à plus d'un an (a)		2 274
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 460	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		331
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

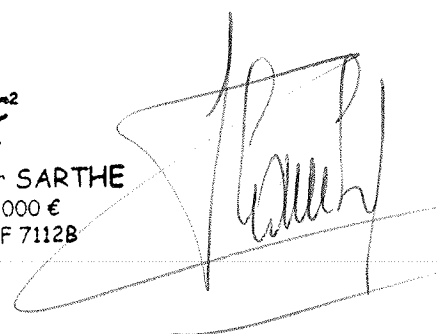
Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	52 568		52 568	47 309
Chiffre d'affaires net	52 568		52 568	47 309
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 250	
Autres produits			3	2
Total produits d'exploitation (I)			53 821	47 311
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				152
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			34 874	29 625
Impôts, taxes et versements assimilés			274	364
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 393	1 859
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 250
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2 501	4
Total charges d'exploitation (II)			39 042	33 254
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			14 779	14 057
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				125
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				125
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				-125
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			14 779	13 932

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations en capital	250	
Total produits exceptionnels (VII)	250	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	250	
Impôts sur les bénéfices (X)	2 254	2 109
Total des produits (I+III+V+VII)	54 071	47 311
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 296	35 488
BENEFICE OU PERTE	12 775	11 823

A. B. A. C²
Le Soufflet
72170 MOITRON sur SARTHE
SAS au capital de 1 000 €
RC 799 853 851 - NAF 7112B



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABAC 2

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 24 327 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 775 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

